

## RAPPORT FINANCIER 2020

Le résultat comptable de 2020 présente un excédent de 62,3k€ pour un budget global de 1 064,9k€ (en dépenses) et 1 126,4k€ (en produits). Ce résultat excédentaire s'explique par 2 raisons principales :

- La diminution des dépenses liée au contexte sanitaire et l'annulation de nombreuses actions.
- L'autorisation exceptionnelle accordée par l'ANS (Circulaire 6166.SG) qui a permis de reporter une partie des fonds de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO) non utilisés sur d'autres projets. (pour un montant de 31,7k€).

Les chiffres présentés dans le tableau de bord peuvent être différents de ceux qui apparaissent dans le compte de résultat. Certaines écritures comptables inscrites en « recettes » dans le tableau de bord sont passées en « diminution de charges » dans le compte de résultat (Ex remises sur cotisations, charges provisionnées en N-1 et annulées en N...)

En K€	Dépenses	Recettes	Résultat
Compte de résultat	1.064	1.126	62
Tableau de Bord	1.202	1.264	62
écart	- 138	-138	0
Dont remises sur cotisations	- 56.5	-56.5	

Ce résultat positif ne reflète pas la situation financière « structurelle » de la Fédération, il s'explique par la baisse d'activité et les mesures d'aides exceptionnelles liées à la crise sanitaire.

Trésorerie dégagée sur l'exercice :

En k€	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Résultat de l'exercice au bilan	62.280	- 86.602	- 36.683
Dotations	149.634	145.811	89.324
Reprises	- 115.192	- 56.723	- 34.887
Trésorerie au 31/12	96.722	2.486	17.754

Ce tableau présente la situation de la trésorerie en fin d'année. Les disponibilités et besoins de trésorerie varient en fonction du cycle de gestion annuel (périodes d'encaissement des cotisations, subventions reçues, reversement des primes d'assurance, actions des commissions...)

### A : Analyse des postes de dépenses :

#### 1. Actions menées par les commissions :

Avec 362.8 k€ ce poste reste en 2020 à la première place devant celui des charges de fonctionnement. On observe cependant une baisse de 23.2 % liée principalement à l'annulation de stages des commissions du pôle enseignement et du SSF lors des périodes de confinement durant lesquelles la pratique était interdite (-115.4 k€). Tous les pôles sont concernés, excepté le pôle Développement (+20%)

#### 2. Charges de fonctionnement :

Les frais de fonctionnement du siège y compris les salaires s'élèvent à 314,6 k€ (en valeur nette) soit une augmentation de 11 % par rapport à 2019. Ils se décomposent ainsi :

- Salaires : 212 k€ pour 189 k€ en n-1 soit +12 %. Impact du passage de 3,7 à 4,4 ETP
- Charges des locaux : stabilisation des charges en 2020 à 58 k€ contre 57 k€ en n-1
- Les amortissements du siège : 14,3 k€ (14,9 k€ en n-1)
- Honoraires : 29 k€ (21 k€ en n-1) 38 % d'augmentation dus aux frais d'avocat (provision pour des actions de protection de l'environnement et d'accès au site)

### 3. Primes d'assurances :

Le montant du reversement des primes d'assurances ainsi que les honoraires du courtier s'élèvent à 249 k€ en 2020, soit une diminution de 26 k€ par rapport à 2019. Cette baisse est liée à la baisse des effectifs observée en 2020 suite à la crise Covid.

### 4 Frais de fonctionnement des instances fédérales :

Le total des dépenses s'élève à 73 k€ (132 k€ en 2019)

- Bureau : réunions effectuées en dématérialisé, 3 k€ de frais uniquement (10,8 k€ en 2019)
- Conseil d'Administration : 1 seul CA en présentiel, les autres en visio-conférence (3,6 k€ pour 22,4 k€ en 2019)
- La réunion des présidents de régions, l'assemblée générale s'est tenue pour la 1ère fois en visio-conférence (pas de frais liés au déplacement et repas des GE). Seules les réunions grandes régions ont engendré des frais (2,9 k€)
- Direction Technique nationale : 19 k€ (contre 31,7 k€ l'an dernier). La diminution des dépenses amorcée en 2019 avec le départ en retraite d'un CTN, puis d'un deuxième départ en Mars 2020 s'est accentuée (postes qui ne sont toujours pas remplacés). La diminution des déplacements professionnels de l'équipe DTN et le recours au télétravail, suite à la crise sanitaire expliquent aussi cette baisse importante.
- Reversements aux régions : 44,4 k€
  - Rétrocession 10% aux Comités régionaux : 31 k€
  - Aides supplémentaires aux clubs, CDS et régions : 13,4 k€ (en complément des demandes PSF)

### B : L'analyse des ressources :

Le total de nos ressources issues des cotisations (recettes brutes) s'élève à 639 k€, en baisse de 3 % par rapport à 2019 (658 k€), dont :

- Les adhésions : 314 k€ en hausse par rapport à 2019 (291 k€) malgré la perte de 360 adhérents (augmentation du tarif des licences).
- Les primes d'assurances : 253 k€ en baisse par rapport à 2019 (277,5 k€)
- Les assurances initiation: 19,4 k€ en baisse par rapport à 2019 (31,9 k€ soit moins 40 %).

En 2020, les recettes des commissions (186 k€) sont en forte baisse par rapport à 2019 (263 k€ soit moins 30 %). L'annulation d'un grand nombre de stages des écoles et du SSF explique cette diminution.

Les subventions reçues sur l'exercice 2020 s'élèvent à 247 k€ dont :

- Agence nationale du Sport (financements en provenance du Ministère des Sports dont la gestion a été déléguée à l'ANS à partir de 2020) 232 k€ qui se décomposent en :
  - 200 k€ dans le cadre du contrat de développement (ex-CPO Sports)
  - 20 k€ pour le PSF
  - 12 k€ au titre du plan de relance du sport 2020
- Ministère de l'Intérieur : 15 k€

À ces ressources s'ajoutent 32 k€ qui correspondent aux reprises de Fonds dédiés CPO + Ministère de l'Intérieur (86,4 k€) diminuée de la part non consommée des subventions reçues sur l'exercice 2020 (46.1 CPO + 8.3 Ministère Intérieur soit 54,4 k€). Il faut noter à ce propos que celle-ci aurait été plus élevée si l'autorisation exceptionnelle de réaffecter une partie de la subvention non utilisée sur d'autres actions n'avait pas été accordée. (31,7 k€ voir § 3 de l'introduction).

Par ailleurs, les abandons de frais s'élèvent à 18,6 k€ (41 k€ en 2019) dont :

- 14,5 k€ pour les commissions (-54 %)
- 4,1 k€ pour les élus (- 54 %)

**Valorisation du Bénévolat 2020 :**

L'application du nouveau règlement comptable (ANC Règlement N°2018-06 du 5 décembre 2018) est obligatoire pour l'exercice 2020. Le recensement effectué auprès des élus a permis de valoriser le bénévolat à hauteur de 195 k€ pour l'année passée (28 personnes du Bureau, du CA et des Commissions ont répondu)

Fonction	Groupe	Nombre d'heures	Taux retenu	Total
Président Adjoint Commission	4	51	15,22	776,26
Délégué FAAL	4	30	15,22	456,62
Administrateur	4	375	15,22	5707,81
Administrateur	4	170	15,22	2587,54
Administrateur	4	399	15,22	6073,11
Administrateur	4	390	15,22	5936,12
Administrateur	4	260	15,22	3957,41
Administrateur	4	121	15,22	1841,72
Administrateur	4	200	15,22	3044,16
Administrateur	4	146	15,22	2222,24
Trésorière Commission	5	65	19,43	1262,89
Trésorier Commission	5	200	19,43	3885,81
Président Commission	5	16	19,43	310,87
Président Commission	5	152	19,43	2953,22
Président Commission	5	25	19,43	485,73
Président Commission	5	312	19,43	6061,87
Président Adjoint Commission	5	120	19,43	2331,49
Pdts Commission statuts	5	246	19,43	4779,55
Coordonnateur de Pôle	5	315	19,43	6120,16
Coordonnateur de Pôle	5	110	19,43	2137,20
Coordonnateur de Pôle	5	1000	19,43	19429,07
Coordonnateur de Pôle	5	425	19,43	8257,35
Coordonnateur de Pôle	5	365	19,43	7091,61
Trésorier FFS	6	540	25,49	13762,22
Secrétaire générale adjointe	6	300	25,49	7645,68
Secrétaire générale	6	560	25,49	14271,94
Secrétaire général	6	925	25,49	23574,18
Président FFS	8	1050	36,20	38010,84

194974,66

Un dispositif de suivi plus précis sera mis en place pour 2021. Celui-ci devra permettre de mieux évaluer la réalité du bénévolat au sein de la Fédération (instances fédérales et commissions).

Je remercie tous les élus (anciens et nouveaux) ainsi que les salariés qui m'ont aidé à appréhender cette nouvelle fonction. La compréhension et la communication sur les problématiques financières n'est pas seulement une affaire de spécialistes. Cette culture de gestion doit être partagée. Les outils de communication (tableaux de bord, présentation du rapport financier...) pourront être améliorés avec vos suggestions. Nous nous y attacherons ensemble.

*Jean-Louis Thomaré*  
Trésorier fédéral